



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), MME..BERREUR ..Laurence.....

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante...La Fémis.....

certifie que le projet intitulé...."L'Avenir dans tes larmes".....

porté par ..Guilain CHAUSSARD.....

étudiant.e(s) en .2e année (promotion 2026 - département Montage).....

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A..Paris,

Le..16/05/2024.....

Signature + cachet de l'établissement

Laurence Berreur
Directrice adjointe
ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE
DU MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN
La fémis
6, rue Blanche - 75014 PARIS - FRANCE
femis@femis.fr